

## MAIRIE DE MONTAIGUT-SUR-SAVE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze le 20 octobre le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre SANCHEZ.

Présents : Mme./M. ANDRIEU, AZEMA, CARRIERE, CAUMONT, CODINE, ESTEBE, LASPALLES, MORISSET, PUZIN, ROMANELLO, SABO, SENTOURE, VILLALBA.

Absents excusés : Mme./M. FERNANDEZ (pouvoir CODINE), GARCIA, LAFLEURANCE, MERCADAL (pouvoir SENTOURE), WALKER (pouvoir PUZIN).

Secrétaire de séance. : M. CODINE

#### Délibération budgétaire modificative

Section	Compte	Dépenses	Recettes
FONCTION- NEMENT	002 Excédent 2014 reporté		+ 50 000,00 €
	7815 Reprises sur provisions pour risques et charges de fonct. courant		+ 2 995,06 €
	022 Dépenses imprévues de fonctionnement	+ 22 995.06 €	
	023 Virement à la section d'investissement	+30 000,00 €	
INVESTIS- SEMENT	021 Virement de la section de fonctionnement		+ 30 000,00 €
	2031 Frais d'études	+ 30 000,00 €	

- adopté à l'unanimité

#### Convention pour le service de fourrière

Choix entre deux formules proposées par la société SACPA : capture des animaux (offre 1), capture et gestion des animaux sur un site dédié (offre 2)

- offre 1 : 0,747 € HT par an et par habitant, soit un montant total de 1 451,27 € TTC par ans
- offre 2 : 1,056 € HT par an et par habitant, soit un montant total de 2 051,60 € TTC par ans
- offre 2 adoptée par 14 voix contre 3 pour l'offre 1

#### Traitement des pigeons

Choix entre des battues administratives et une prestation de capture et euthanasie proposée par la société SCAPA pour

- le principe des battues administratives est adoptée par 14 voix contre 3 pour l'offre 1

#### Acquisition d'un terrain autour du city stade

Offre faite à la Mairie par Monsieur Pierre POUVILLON, de cession pour l'euro symbolique d'un terrain lui appartenant autour du City Stade, et constitué de deux parcelles cadastrées B-0009 et B-1793 pour environ 1 hectare

adopté à l'unanimité

## Tarification occupation du domaine public

Utilisation du domaine public près de la salle des fêtes par des marchands ambulants, utilisant un compteur électrique au nom de la Mairie, faisant l'objet d'une redevance de 37 € par an pour une utilisation une fois par semaine

adopté à l'unanimité

## Questions diverses

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de problèmes avec certains parents d'élèves en élémentaire.

Monsieur CODINE expose le projet d'un repas de Noël à destination des Aînés de la Commune, financé par le CCAS, pour une enveloppe globale (repas et colis e Noël) ne dépassant pas 3 000 €.

Piétonnier : réalisé mais clôture non finie

Couverture du ruisseau Pascal à l'entrée de l'impasse de la Save : devis en cours.

Monsieur le Maire relaie le courrier de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, pour demander aux Conseillers Municipaux de faire remonter les initiatives locales pour l'accueil de réfugiés sur la Communes. Il signale que deux familles ont déjà proposé des logements. L'Etat prend à sa charge financièrement les familles réfugiées.

Mme MAURELY remercie le Conseil Municipal pour son soutien lors des obsèques de son époux.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire,



Pierre SANCHEZ